

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 06 avril 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-04-06-11

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">01/04/2022</p>	<p>L'an deux mil vingt deux, le six avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 16</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 3</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ</p> <p>Étaient représentés : Vincent DAINE par Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Gérard LEROY</p> <p>Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Karine PAGEAU</p>
<p align="center">OBJET :</p> <p>Ressources Humaines</p> <p align="center">Modification du tableau des effectifs</p>	<p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p> <p>Monsieur le Maire rappelle qu'il a recruté, en juin 2020 et pour une durée de 6 mois, un agent administratif. Apportant une réelle plus value à l'équipe, son contrat a été renouvelé pour 6 mois. Cet agent a encore prouvé que la commune ne s'était pas trompée en la recrutant.</p> <p>Il rappelle également que le poste d'Agent de maîtrise est désormais vacant et que celui de chef de projet « petite villes de demain » est pourvu depuis le 1^{er} avril 2022</p> <p>Ces changements induisent les modifications suivantes dans le tableau des effectifs :</p>

